

PRÉCAUTIONS SANITAIRES POUR LA BAINNADE



Les cyanobactéries peuvent être à l'origine d'intoxications. Ce phénomène n'est pas alarmant mais il peut présenter un risque sanitaire notamment vis-à-vis des enfants. Pour l'éviter, il est important de connaître les symptômes d'une intoxication et les précautions de bon sens à mettre en œuvre, simples et dont chacun a la responsabilité.

QUELLES PRÉCAUTIONS PRENDRE VIS-À-VIS DES CYANOBACTÉRIES EN RIVIÈRES ?

Attention aux enfants !

→ NE PAS INGÉRER DE BIOFILM OU DE FLOC*.

→ Ne pas jouer avec des bâtons ou galets ayant été immergés, ne pas les porter à la bouche.

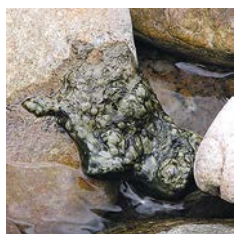
→ Ne pas se baigner dans des zones où des flocs sont accumulés.

Attention aux animaux domestiques !

→ Tenir les chiens en laisse et ne pas les laisser accéder à la rivière.

→ Penser au gardiennage !

* Le biofilm est la pellicule glissante qui se développe au fond des rivières. Les flocs sont des biofilms détachés qui flottent en surface de l'eau.



Floc



Biofilm à cyanobactéries

QUELS SONT LES SYMPTÔMES D'UNE INTOXICATION AUX TOXINES DE CYANOBACTÉRIES ?

Les cyanotoxines de nos rivières peuvent affecter le système nerveux en cas d'absorption.

→ Si les symptômes suivants apparaissent suite à une baignade : tremblements, fièvre, douleurs abdominales, douleurs musculaires, nausées, vomissements... consulter rapidement un médecin.

→ Si un chien présente les symptômes suivants après avoir accédé à la rivière : tremblements, perte d'équilibre, nausées, yeux globuleux, bave... l'emmener rapidement chez un vétérinaire, si possible en ayant récupéré les éventuelles vomissures.

En cas de découverte d'un animal mort, prévenez l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (04 66 65 16 16).

La présence des cyanobactéries ne remet pas en cause la bonne qualité de l'eau des rivières.

Syndicat mixte
du bassin versant
Tarn-amont



SOS 112

ars
Agence Régionale de Santé
Occitanie

AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
Établissement public du Ministère
du Développement Durable

PLUS D'INFORMATIONS...

Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont

Sainte-Énimie, 48210 Gorges-du-Tarn-Causse • smbv-tarn-amont@orange.fr • 04 66 48 47 95

Agence régionale de santé de l'Occitanie – Délégation départementale de la Lozère

1 avenue du Père Coudrin, Immeuble Le Torrent, 2^e étage, CS 90136, 48005 Mende Cedex • ars-oc-dd48-sante-environnement@ars.sante.fr • 04 66 49 40 70

Agence de l'eau Adour-Garonne – Délégation « Garonne amont » – Unité territoriale de Rodez

Rue de Bruxelles, Bourran, BP 3510, 12035 Rodez Cedex 9 • deleg-rodez@eau-adour-garonne.fr • 05 65 75 56 00

www.tarn-amont.fr